

# La Sentinelle

Septembre - Octobre 2021 - n° 05

ACMP  
CGPM



Avant-Propos

Le pouvoir des charlatans



# Le pouvoir des charlatans

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Quand les gens ont des ennuis, sont malades, n'aiment plus leur travail et doutent de tout, que veulent-ils alors ? S'évader. Oublier la réalité. Rêver de choses spéciales. Ou croire en des discours faciles...

Il y a cent ans, Charles Ponzi, un maître escroc, proposait aux gens un investissement avec un rendement mensuel de 50% (système pyramidal). Tant que les gens versaient de l'argent, leurs prédécesseurs étaient généreusement payés. Par la suite, les personnes dupées déclaraient : « Nous voulions tellement y croire. »

Plus récemment, dans les années nonante, de nombreux Belges ont acheté des actions de l'entreprise de technologies vocales Lernout & Hauspie jusqu'à ce qu'il s'avère que la merveilleuse histoire de cette société était basée sur du vent.

Même aujourd'hui, les partisans de Trump disent encore souvent qu'ils ont voté pour lui parce qu'il racontait des contes de fées.

Pourquoi ces gens ont-ils été escroqués ou ont-ils cru à ces belles paroles ? Parce qu'ils voulaient se faire arnaquer. Parce qu'ils voulaient croire aux belles histoires et aux déclarations creuses des charlatans. Charlatan vient de l'italien '*ciarlatano*' : quelqu'un qui, dans la rue, vend des mélanges à base de plantes ou élixirs de jouvence, arrache des dents, pratique la prestidigitation ou l'art du passe-passe. Un charlatan est un filou dans un costume de bouffon qui exploite les plus crédules. Le pouvoir d'un charlatan se fonde donc sur la falsification et les déclarations trompeuses. Tel un pécheur, il dépouille la vérité de son authenticité, de ses faits et de son objectivité.

Malheureusement, nous constatons que des charlatans sont maintenant aussi à l'œuvre sur le dossier de la revalorisation salariale des militaires. Tant du côté des politiciens que des hautes sphères de la Défense, ils affirment qu'à la suite de cette augmentation salariale, « *les militaires seront plus souvent dans les casernes au lieu de partir en mission* ». Ou qui pensent devoir avertir les militaires en déclarant : « *Soldat, cette augmentation sort de votre propre poche* ». Leur thèse est donc que l'argent pour la revalorisation

des traitements hypothéquera les investissements dans de nouveaux matériels et la force de frappe de l'armée.

Comme peuvent-ils se tromper à ce point ?! L'augmentation des revenus est en effet obtenue sans affecter les budgets pour le fonctionnement et les opérations militaires. Au contraire, tant les dépenses de personnel que les moyens financiers pour le fonctionnement, les investissements et la rénovation des infrastructures seront considérablement augmentés en 2022. Dans les années à venir, la Défense continuera de suivre sa trajectoire de croissance budgétaire, comme le prévoit l'accord de gouvernement.

L'augmentation salariale n'est pas seulement – quasi – officielle, mais elle débutera dans le courant de 2022 et sera pleinement appliquée en 2024. En outre, il y a aussi l'augmentation, à partir de 2025, du montant de la pension de quelque 30.500 militaires déjà mis à la retraite et de ceux qui prendront leur retraite à l'avenir. Tout cela donc, sans toucher au fonctionnement, ni aux opérations et au matériel ; ce qui n'a pas du tout été le cas au cours des 15 dernières années sous les ministres qui se sont succédé à la Défense.

Les allégations faites par certains relèvent par conséquent du charlatanisme. On peut même dire : « fake news et charlatanisme ».

George Orwell, l'un des plus grands auteurs anglophones du 20<sup>ème</sup> siècle et connu pour les romans 'La Ferme des animaux' et '1984', avait donc raison lorsqu'il parlait de pensée politique trompeuse : (certaines) « *personnes [les politiciens] ne peuvent prédire l'avenir que lorsqu'il coïncide avec leurs propres souhaits et les faits les plus évidents sont ignorés lorsqu'ils ne sont pas les bienvenus* » ... Malheureusement, ce phénomène semble maintenant s'insinuer de plus en plus dans le monde de la Défense. Ce qui illustre le pouvoir des charlatans. ■



ACMP  
CGPM

# La Sentinelle

Septembre - Octobre 2021 - n° 05

## Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Tirage : 8.800 exemplaires

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable : Yves Huwart  
Coordination :  
Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :  
Romboutsstraat 1 – Bus 021  
1932 Zaventem  
srt@acmp-cgpm.be  
www.acmp-cgpm.be  
Tél. : 02 245 72 14  
Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602  
BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535  
BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Daniel Orban

- 2 Le pouvoir des charlatans
- 4 Du beurre dans les épinards !
- 6 Job Well Done !
- 10 BDL : attention à l'arnaque !
- 12 Droits restaurés pour les candidats en période de stage et/ou d'évaluation
- 14 Pas de croquemitaines à la Police Militaire
- 16 C'est en plantant un couteau dans le dos des gens que je les remercie pour les services rendus
- 18 Pari tenu ?



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP  
CGPM